



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 :

ANIMATION DU SITE NATURA 2000

« HAUTE VALLÉE DE L'ESSONNE »

N° FR1100799

Parc naturel régional du Gâtinais français
Maison du Parc
20, boulevard du Maréchal Lyautey
91490 MILLY-LA-FORET
Tél. : 01 64 98 73 93
Fax : 01 64 98 71 90
E-mail : p.migraine@parc-gatinais-francais.fr

SOMMAIRE

Préambule

Rappel des objectifs du DOCOB

I. Gestion des habitats et des espèces : animation du site et sensibilisation des acteurs.....	5
a. Les visites-conseil	5
b. Animation : Charte Natura 2000	5
c. Animation des contrats Natura 2000/ travaux de restauration.	6
d. Réunions de sensibilisation/ formations organisées.....	6
II. Evaluation des incidences des projets	6
III. Suivis scientifiques et techniques	6
a. Inventaire des Cordulies	6
b. Inventaire chiroptère au Marais des Rabier (Prunay-su-Essonne)	7
c. Suivi des abeilles sauvages sur la pelouse des Canches (Buno-Bonnevaux/Nanteau-sur-Essonne).	8
d. Suivi de l'état de conservation des landes.....	8
IV. Information et communication.....	9
a. Participation à la vie du réseau au-delà du site Natura 2000	9
b. Actions de communication	9
V. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.	10
a. COPIL du site Natura 2000 Haute Vallée de l'Essonne.	10
b. Gestion administrative et financière	10
c. Rédaction du rapport d'activités 2022	10
Synthèse	10

Préambule

Le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » a été classé au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » portant sur la conservation, la restauration et le maintien des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Ce site, d'une superficie de 971 hectares, s'étend sur 5 communes (Boigneville, Buno-Bonnevaux, Prunay-sur-Essonne, Nanteau-sur-Essonne et Buthiers) toutes situées sur le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a pris à sa charge l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB) du site. Le DOCOB, finalisé en novembre 2009, a été approuvé par un arrêté préfectoral en date du 15 février 2010.

Le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » a été désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par un arrêté ministériel en date du 25 mai 2010.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a été désigné le 14 avril 2010 en Préfecture de l'Essonne structure animatrice du site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » n° FR1100799. Cette mission d'animation a été reconduite pour 3 années le 30 novembre 2016 à la sous-préfecture d'Etampes (91) lors d'un vote des collectivités territoriales.

Le comité de pilotage est présidé par Monsieur Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Rappel des objectifs du DOCOB

Onze habitats d'intérêt européen, c'est-à-dire des habitats rares, en danger de disparition ou endémiques, ont été recensés sur le site, ainsi que quatre espèces animales d'intérêt européen inféodées à ces milieux (classés en Annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore »).

Parmi les milieux prioritaires et d'intérêt européen, on peut citer :

- * les pelouses calcaires ;
- * les pelouses sablo-calcaires ;
- * les landes sèches ;
- * les landes à genévriers ;
- * les cladiaies ;
- * les bas-marais alcalins ;
- * les prairies à molinie ;
- * les mégaphorbiaies ;
- * les aulnaies frênaies à hautes herbes.

Parmi les espèces d'intérêt européen, on peut citer :

- * le lucane cerf-volant ;
- * l'écaille chinée ;
- * *Vertigo moulinsiana* ;
- * *Vertigo angustior*.

Afin de répondre aux enjeux de préservation des habitats et des espèces, 7 objectifs de conservation ont été définis dans le « document d'objectifs » (DOCOB).

Ces grands objectifs sont les suivants :

1. Maintenir et restaurer les conditions écologiques favorables aux populations de *Vertigos* ;
2. Maintenir et restaurer le caractère humide des marais et les ripisylves afin de préserver les habitats d'intérêt communautaire et les espèces liées ;
3. Maintenir et restaurer le réseau de pelouses sèches et les milieux associés ;
4. Maintenir et restaurer les landes sèches d'intérêt européen des coteaux ;
5. Améliorer les connaissances sur la faune aquatique ;
6. Sensibiliser les usagers du site à une meilleure prise en compte des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans le cadre de leurs activités ;
7. Coordonner la gestion du site Natura 2000 avec les programmes publics et les autres sites Natura 2000 présents le long de l'Essonne et s'assurer de leur compatibilité.

En 2020, les missions de l'animateur du site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » se sont articulées essentiellement autour des volets suivants :

- ✓ Gestion des habitats et des espèces : animation du site et sensibilisation des acteurs ;
- ✓ Suivis scientifiques et techniques ;
- ✓ Information, communication et sensibilisation ;
- ✓ Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site ;
- ✓ Suivi des évaluations d'incidences ;
- ✓ Participation au réseau d'acteurs et formation.

I. Gestion des habitats et des espèces : animation du site et sensibilisation des acteurs

Rappel : Le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » s'étend sur 971 hectares et sur deux départements : Essonne et Seine-et-Marne.

La propriété privée est très morcelée : 315 propriétaires fonciers pour plus de 1 000 parcelles. Le nombre de propriétaires est donc très important, ce qui implique d'identifier les secteurs à enjeux sur le site et les propriétaires concernés.

a. Les visites-conseil

Tableau : Bilan visite –conseil réalisées en 2022

b. Animation : Charte Natura 2000

Rappel : Plusieurs chartes Natura 2000 ont été signées entre 2011 et 2012 par les propriétaires concernés sur le site de la Haute Vallée de l'Essonne (9 chartes représentant une surface de 404 ha, soit 41,6 % de la surface totale du site). En 2019, deux propriétaires forestiers privés avaient pu bénéficier d'une première adhésion effective à la Charte (dossiers traités et validés par le service instructeur) sur la commune de Buthiers et en 2020 une nouvelle adhésion avait été enregistrée. En 2021, une première adhésion du Conseil départemental de l'Essonne au titre de ses acquisitions foncières (ENS) au Marais des Rabiers a été enregistrée.

En 2022, 4 renouvellements de chartes étaient prévues, seulement 1 a abouti à une signature. 29 courriers ont également été envoyés à des propriétaires de parcelles situées sur le site Natura 2000 mais aucun retour n'a été reçu à ce jour. Ces 29 chartes supplémentaires recouvrent 25% supplémentaire de la surface total du site.

Tableau n°1 : Bilan des chartes Natura 2000 signées et/ou renouvelées depuis 2010

Propriétaire	Communes concernées	Surface Totale	%	
Privé	Buno-Bonnevaux ; Nanteau-sur-Essonne ; Boigneville	165 ha	17%	Renouvellement Charte 2022
Privé		87 ha	9%	
Privé	Buthiers	2,35 ha	0,2%	
Privé	Buno-Bonnevaux, Boigneville	5,4 ha	0,6%	Attente de réponse
Prunay-sur-Essonne	Prunay-sur-Essonne	3,4 ha	0,4%	
Privé	Buno-Bonnevaux	15 ha	2%	
Ile de Loisir de Buthiers	Buthiers	51 ha	5%	
Buthiers	Buthiers	39 ha	4%	
Privé	Buno-Bonnevaux	16 ha	2%	
Privé	Nanteau-sur-Essonne	78 ha	8%	
Privé	Buno-Bonnevaux	70 ha	7%	
Privé	Buthiers	8,58 ha	0,8%	
Privé	Buthiers	6,88 ha	0,7%	
Privé	Buno-Bonnevaux	9,46 ha	0,7%	
CD91	Prunay-sur-Essonne	14,3 ha	1,5%	
TOTAL		571,37 ha	58,84%	

c. Animation des contrats Natura 2000/ travaux de restauration.

Contrats Natura 2000 pour « Informer les usagers pour limiter leur impact sur les milieux sensibles » et « Produire et installer des barrières (« Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès »)

Sur les Communes de Nanteau-sur-Essonne et Buno-Bonnevaux : Le passage récent et répété de motos et quads a été déploré par les propriétaires du terrain privé situé à Buno-Bonnevaux, lieu-dit « Les Canches ». Les engins accèdent aux terrains privés via les chemins communaux situés sur Nanteau-sur-Essonne et Buno-Bonnevaux comportant des pelouses calcicoles, classées « habitat d'intérêt communautaire » 6210 au titre de Natura 2000. (Ces zones avaient fait l'objet d'un chantier de restauration financé via un contrat Natura 2000 en 2011 et avaient été retravaillées bénévolement en 2019 sous la forme d'un chantier-nature avec l'école TECOMAH). Une rencontre sur site a été organisée le 3 mars 2021 en présence des propriétaires privés et des Communes de Nanteau-sur-Essonne et Buno-Bonnevaux pour constater et pour identifier des mesures visant à réduire ces dégradations. En plus d'actualiser les arrêtés d'interdiction de passage, il a été proposé aux Communes deux types de contrats Natura 2000 : un permettant d'installer des panneaux d'information le long du chemin communal donnant sur le terrain privé, faisant état du zonage Natura 2000, des espèces d'intérêt communautaire, des habitats remarquables et de l'interdiction absolue d'y accéder ; et un autre finançant des barrières empêchant l'entrée sur la zone située en site Natura 2000. Les négociations sont en cours avec les Communes.

En 2022, les propriétaires ont mis en place par leur propre moyen des Panneaux de signalisations ainsi que les barrières afin dissuader tout passage d'engin motorisé. Suite à ces installations, les problèmes de passage se sont résolus.

d. Réunions de sensibilisation/ formations organisées

Aucune réunion de sensibilisation ou de formations organisées n'a été réalisée cette année.

II. Evaluation des incidences des projets

En 2022, aucune évaluation d'incidence de projet n'a été réalisée.

III. Suivis scientifiques et techniques

a. Inventaire des Cordulies

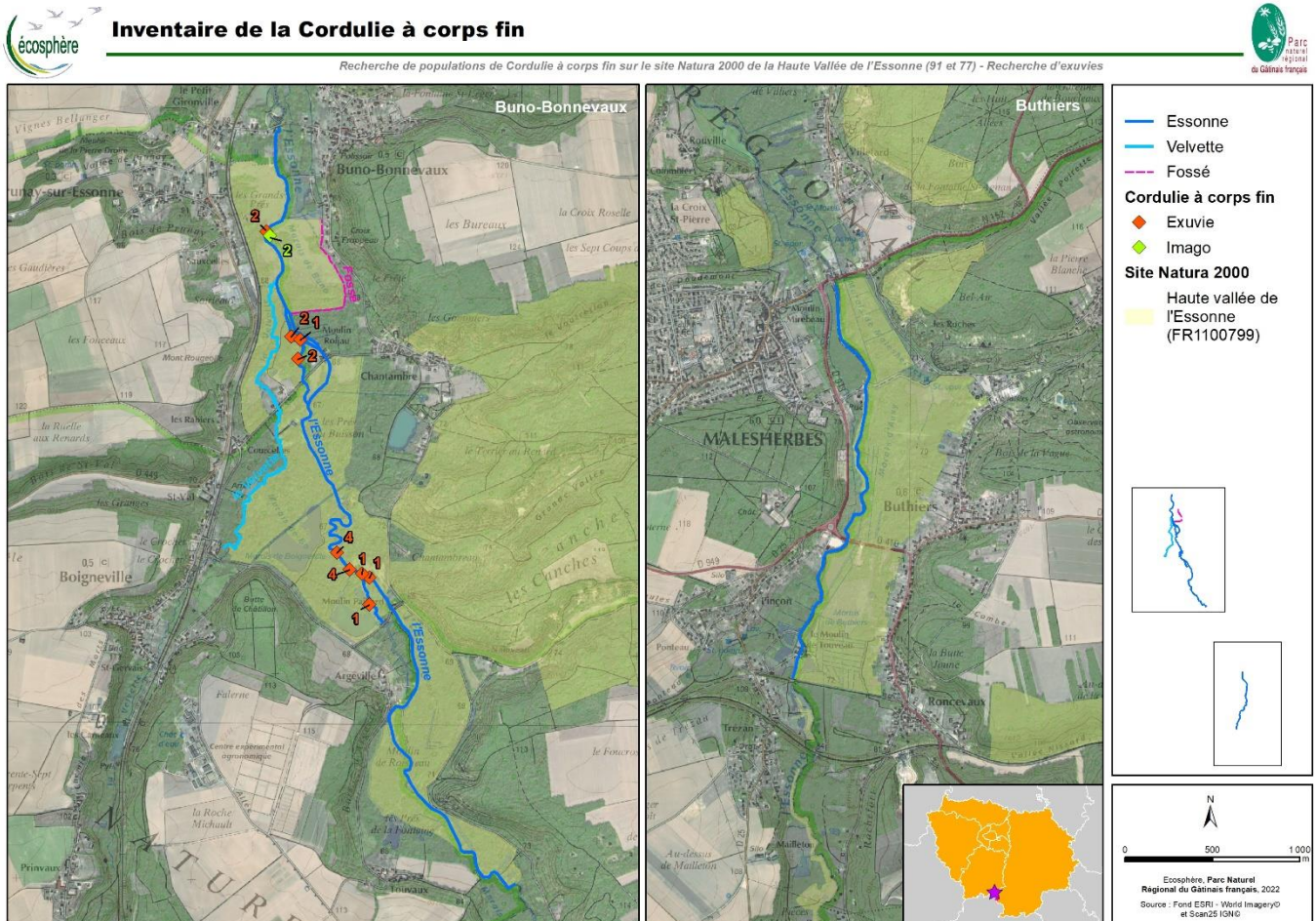
L'inventaire effectué avait pour but de recherche des exuvies à vue, en remontant les cours d'eau en canoë sur la rivière de l'Essonne, la rivière de la Velvette et dans le fossé coulant du marais de Buno-Bonnevaux. Au total, ce sont 8.7km de linéaire qui ont été prospectés. Cet inventaire a été réalisé en juin et juillet 2022. Très peu d'individus ont été dénombrés. Au total, 18 exuvies et 2 imagos de Cordulie a corps fin ont été observés sur l'Essonne au niveau des secteurs des marais de Bonu-Bonnevaux, aux Prés du buisson ainsi qu'aux Marais de Boigneville (cf. figure n°1). Aucun Cordulie à corps fin n'a été observé dans le secteur des marais de Buthiers.

Globalement, selon l'étude menée par Ecosphère, l'état de conservation de la population paraît « bon » en l'absence de perturbation hydrauliques majeurs et/ou perturbation anthropique des berges.

L'éventuel effacement d'ouvrage pourrait permettre de renforcer la dynamique fluviale localement et rendre certains tronçons actuellement défavorables comme favorables à l'espèce (effet chasse d'eau des vases), eu égard le risque d'abaissement de la ligne d'eau par ailleurs.

Les investigations menées en 2022 ont permis d'attester l'autochtonie de la Cordulie à corps fin sur la rivière Essonne au sein du site Natura 2000 « Haute vallée de l'Essonne ». L'espèce pourra donc être ajoutée au FSD en tant qu'espèce inscrite à l'annexe II de la directive 92/43/CEE.

Figure n° 1 : Carte des résultats et des zones prospectées lors de l'inventaire de la Cordulie à corps fin. (Ecosphère, 2023)



b. Inventaire chiroptère au Marais des Rabier (Prunay-su-Essonne)

Cette année un inventaire sur les chiroptères a été réalisé au Marais des Rabiers afin d'obtenir un aperçu des espèces présentes sur le site. Pour ce faire, le protocole en point fixe du suivi-chiro du Muséum National d'Histoire Naturel a été utilisé. Il repose sur l'enregistrement des ultrasons émis par les chauves-souris lors de leur période d'activité, majoritairement après le coucher du soleil.

Pour récolter les données, 1 enregistreur a été installé à deux périodes de l'année en Juin/Juillet et en Aout/Septembre. Ces périodes n'ont pas été choisies au hasard, elles correspondent aux moments phare du cycle biologique des espèces : la période de reproduction et d'élevages des jeunes à lieu en été et la période de migration et d'accouplement (swaring) a lieu en Automne. A la suite de ces enregistrements, 7 espèces ont pu être déterminées, dont deux espèces menacées : la Barbastelle et le Murin de Daubenton. Ces deux espèces n'étaient pas recensées lors de l'inventaire de 2021 et se trouvent sur un point d'enregistrement situé en lisière de boisement, le long d'un site mis en valeur grâce à des interventions du Conseil Départemental 9 (suppression d'une habitation illégale, création de marres, ...).

Tableau n°2 : Ensemble des résultats obtenus pour les deux campagnes de pose (juillet/septembre) de 2022 ainsi que les résultats de l'année 2021 :

ESPECES	Liste rouge régionale	910430-Z4 06/07/2021 nombre de contact	910430-Z4 23/09/2021 nombre de contact	910430-Z4 08/06/2022 nombre de contact	910430-Z4 20/09/2022 nombre de contact	TOTAL
Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i>)	NT= Quasi menacée	0	0		1	0
Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	NT= Quasi menacée	307	119	727	137	426
Pipistrelle de Khul (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	LC= Préoccupation mineure			21	1	22
Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	Vu=Vulnérable	0	1	3		1
Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	NT= Quasi menacée	0	2		2	2
Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>)	CR= En danger critique				1	1
Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)	EN= En danger				32	32
TOTAL		307	122	751	174	484

c. Suivi des abeilles sauvages sur la pelouse des Canches (Buno-Bonnevaux/Nanteau-sur-Essonne).

Dans le cadre d'un Projet inter-parc un suivi des abeilles a été réalisé par l'OPIE. Cette prospection s'est déroulée sur la pelouse des Canches les 9-10 mai 2022, 16-17 juin, 12-13-21 juillet, 28-29 août et 21-22 septembre 2022. Les résultats de ce suivi ne nous a pas été communiqué à ce jour. Le suivi des abeilles sera reconduit en 2023.

d. Suivi de l'état de conservation des landes

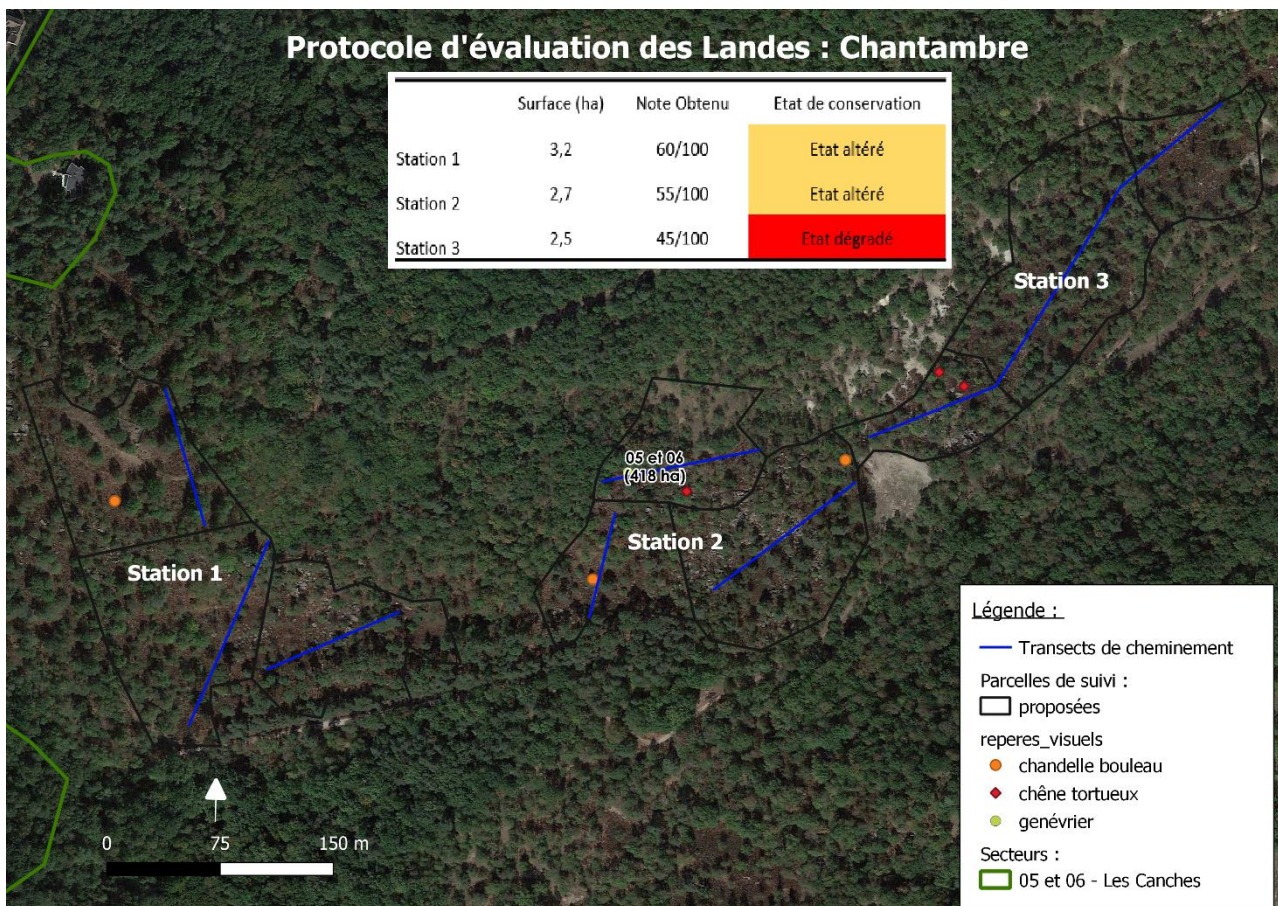
Un nouveau suivi des Landes sèches européennes (HIC 4030) a été réalisé en Novembre 2022 sur les secteurs du Larris des Boulins, des Canches ainsi que sur le secteur de Villetard. Pour ce fait, le protocole du CBNBP a été mis en place. Un nouveau suivi sera également effectué en 2023.

Les notes de obtenues sur le secteur des Canches (Chantambre) sont quasiment identiques à celles obtenues lors du protocole effectué en 2019 par Nicolas Foliot (Figure n°2). Cette légère différence peut-être dû au biais de l'observateur. De plus, les notes obtenues peuvent être sous-estimé. La prospection des landes en 2022 a eu lieu en Décembre, cette période n'est pas la plus propice pour observer la présence d'espèces caractéristiques et/ou envahissantes. Un passage au printemps 2023 serait à prévoir pour avoir des résultats plus précis.

Concernant le secteur de Villetard sud (Buthiers), la note obtenue représente un état altéré (**50/100**), seule la *Calluna vulgaris* est présente sur ce site. Le site de Villetard Nord (Nanteau-sur-Essonne) est dans un état dégradé avec très peu de lande pionnière (**40/100**)

L'état de conservation des landes du Larris des boulins est quant à lui dans un état dégradé (**40/100**). Le Larris des Boulins est le seul site où la mousse cactus (*Campylopus introflexus*) été observé.

Figure n°2 : Note suivi des landes sur le site des Canches



IV. Information et communication

a. Participation à la vie du réseau au-delà du site Natura 2000

Sur l'année 2022 aucune réunion n'a été mise en place.

b. Actions de communication

- Rédaction de la fiche info n°12
- Rédaction de 11 post pour les jeudis « Faune et de la Flore du Gâtinais » sur les pages Facebook et Instagram du Parc.
- Mise à jour des **pages Internet** (DRIEE, PNRGF) et du **site internet** du site Natura 2000 de la HVE (CD77)
- Rédaction d'un communiqué de presse sur la première signature de la charte Natura 2000 par le Conseil Départementale de l'Essonne.
- Article dans l'abeille du parc sur l'actualité du site Natura 2000
- Point d'information sur Natura 2000 en Commission Environnement du Parc le 17 mai 2022

V. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.

a. COPIL du site Natura 2000 Haute Vallée de l'Essonne.

Le Comité de Pilotage du site Natura 2000 n'a pas pu se réaliser en 2022. Un COPIL sera mise en place début 2023 afin de renouveler la présidence et l'animation du site Natura 2000 de la Haute Vallée de l'Essonne.

b. Gestion administrative et financière

Pour l'année 2022, le Parc a déposé auprès de la DRIEAT :

- Une demande de paiement pour l'animation de l'année 2021 afin de clôturer la convention d'animation
- Une demande de subvention financière pour l'animation.

c. Rédaction du rapport d'activités 2022

Le présent rapport d'activité a été établi pour l'animation 2022.

Synthèse

Afin de faire adhérer de nouveaux propriétaires à la charte Natura 2000, 29 courriers ont été envoyés en Mai 2022. A cela s'ajoute 3 courriers pour le renouvellement de charte. Cependant, aucun retour à ces courriers n'a été reçu à ce jour. Deux propriétaires ont renouvelé la Charte Natura 2000 pour la 2^{ème} fois.

Les communes de Nanteau-sur-Essonne et de Buno-Bonnevaux ont été recontactées afin de mettre en place une nouvelle réunion pour préparer et organiser au mieux la possibilité de signer deux contrats de financement Natura 2000. L'installation de panneaux de signalisation a été effectuée sans la mise en place d'un contrat Natura 2000.

Plusieurs suivis ont été réalisés cette année, aussi bien sur la faune que la flore du site Natura 2000. Le protocole de suivi des chiroptères dans les Marais des Rabiers a permis d'identifier 2 nouvelles espèces supplémentaires aux autres années et sont répertoriées comme espèces menacées. Concernant l'inventaire des Cordulie à corps fin, l'étude a permis de conclure sur la présence de l'espèce au sein du site Natura 2000 notamment sur la rivière de l'Essonne niveau des secteurs des marais de Buno-Bonnevaux, aux Prés du buisson ainsi qu'aux Marais de Boigneville. La Cordulie à corps fin est une espèce d'intérêt communautaire de l'annexe II de la directive « habitat », les données obtenues seront à saisir au FSD.

En décembre 2022, un suivi des landes sèches européennes a été mis en place sur plusieurs stations du site Nature 2000 de la Haute-Vallée de l'Essonne, notamment, aux Canches, à Villetard, et aux Larris des Boulins. Aucune lande du site de la Haute vallée de l'Essonne n'est dans un bon état de conservation.

Un COPIL va être organisé début 2023 afin de renouveler la présidence et la structure animatrice du site Natura 2000 de la Haute Vallée de l'Essonne.

Récapitulatif du temps consacré par agent sur la période considérée et indicateurs de résultats :

Synthèse du temps passé par agent en 2022				
Agent	Actions	Sous-action	Heure passées	Indicateurs de résultats
Fanny Jégu Chargée de mission Natura 2000, Renfort sur la mission animation Natura 2000 Haute-Vallée de l'Essonne. (CDD 2 mois)	Inventaire/Etudes	Protocole d'évaluation de l'état de conservation des Landes sèches européennes (4030)	45	Mise en œuvre du protocole sur les sites du Larris des Boulins, les Canches et Villetard
		Saisie des données d'inventaire 4030	5	
		Saisie de données de l'inventaire 6120 et 2330	3	Données envoyées au CBNBP
		Relecture Rapport sur l'étude des Cordulie	2	
	Outils contractuels	Contrat NATURA 2000	5	Echanges avec les Mairies de Buno-Bonnevaux et de Nanteau-sur-Essonne ainsi que les propriétaires concernés par les deux contrats NATURA 2000
		Renouvellement/démarchage pour signature nouvelles Chartes	25	Appels téléphonique aux propriétaires, emails, et relance par courrier postal
	Sensibilisation	Mise en place d'une journée de sensibilisation (Papillon)	15	
		Fiche sensibilisation sur les papillons	5	
	Chantier Nature	Recherche de site à entretenir, Recherche de bénévole Protocole de mise en place	20	Chantier nature vivement recommandé sur les marais de Buthiers
	Communication	Fiche info 12	8	Fiche info éditée et diffusé
		Communiqué de presse signature Charte CD91	3	Communiqué diffusé
		Suivi financement et subvention	10	Montage demande de subvention 2022
		Maquette Natura 2000	2	Edition maquette Natura 2000
	Réseau d'acteurs	Echanges avec DRIEAT, DDT, CBNBP	10	Nombre de points téléphonique et échanges d'emails
		Organisation COPIL	8	
		Rédaction rapport d'activité 2022	15	
		Production de Cartographie	25	
	Bibliographie	20		
	Point Natura 2000	4		

Sous Total			234		
Maureen Carré	Administratifs	Suivi de financement	10	Demande de subvention 2022 + demande de paiement 2021	
Sous total			10		
Océane Guillon (4 Avril au 3 juin 2022)	EAT		7		
	Communication	Rédaction post instagram et facebook	3		
		Publication Natura 2000	10		
		Article abeille du Parc	3		
		Réalisation maquette Natura 2000	7		
		Cartographie	2	Production de carte	
	Outils contractuels	Charte Natura 2000	20	Renouvellement Charte + Envoi courrier	
		Bibliographie		4	
	Animation	Programmation Natura 2000	4		
		Animation Natura 2000	4		
Réseau d'acteurs	Echange avec la DDT, DRIEAT	1			
	Point Natura 2000	5	Réunion collègues impliqués dans l'animation du site		
Sous total			70		
Pishum Migraine Chargée de mission Natura 2000	Bilan EVA 2022		1		
	Emails		11.5		
	Inventaires/Etudes	Cordulie		4	
		Saisie des données 6120 et 2330		0.5	
		Suivi Landes sèches 4030		8	
	Réseau d'acteur	Echange téléphonique DRIEAT, DDT 77-91, CBNBP	3.5		
	Sensibilisation	Organisation ½ journée de sensibilisation	3		
	Chantier Nature	Organisation chantier nature	0.5		
	Communication	Info lettre		0.5	
		Ecrire un communiqué de presse		0.5	
		Rapport d'activité		0.5	
		Visuel de sensibilisation Natura 2000		0.5	
		Actualiser Fiche site		2	
	Outils contractuels	Contrat Natura 2000		0.5	
Renouvellement/démarche Contrat Natura 200			0.5		
Convention Tripartite			0.5		
Administratif	Financement et subvention		0.5		

		Dossier Trilatérale DDT 91	2.5	
		Planification calendrier	1	
		Divers	2	
	Réunion	Rencontre IPR	3	
		Point Natura 2000	8.5	
		Entretien individuel	2	
Sous total			56	
Alexandre Emerit		Environ 100h		
Julie Maratrat		Voir avec Maureen le nombre d'heure exacte	30	
Magali Lassagne		Voir le nombre d'heure		
Jocelyn Guiho		Aide cartographie	1	
Total année 2022			~500	

Référence :

Ecosphère, 2023. Recherche de populations de Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) sur le site Natura 2000 de la Haute Vallée de l'Essonne (91 et 77). Etude réalisée pour le Parc Naturel Régionale du Gâtinais français. 28 p + annexes